



**Syndicat
National
Unitaire
Instituteurs
Professeurs des Ecoles
Pegc**

SNUipp Dordogne

Déclaration liminaire du SNUipp-FSU - CAPD du 14 mai 2012

Madame la Directrice d'Académie,

L'objet principal de notre réunion est l'examen des demandes de changements de postes pour la rentrée prochaine. Cette année encore des centaines de collègues ont souhaité participer aux opérations du mouvement avec l'espoir d'obtenir un de leurs vœux. Depuis cinq ans les conditions de travail se sont dégradées dans les écoles et nos collègues attendent du mouvement qu'il leur offre la possibilité d'exercer sur un poste qui leur convient mieux à divers points de vue.

Cependant, les nombreuses suppressions de postes de ces dernières années ont réduit les possibilités. Elles sont eu également pour conséquence la déstabilisation d'enseignants victimes de mesures de carte scolaire. L'an dernier ce sont de nombreux postes de maîtres formateurs qui avaient été transformés en postes ordinaires, en 2012, les RASED sont sacrifiés sur l'autel du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Pour tous ces collègues, et aussi celles et ceux dont les classes ferment ou vont fermer, cela est vécu comme une injustice car en dehors de l'aspect budgétaire mis en avant, lui-même contestable, il n'y a rien qui peut légitimer de telles décisions.

Sans vouloir faire aujourd'hui le bilan d'un quinquennat présidentiel désastreux pour l'école publique, nous souhaitons cependant rappeler que les enseignants des écoles ont besoin de sérénité et de respect pour effectuer leur mission. Les réformes imposées sans aucun dialogue social, les injonctions répétées et pesantes pour les mettre en œuvre le plus souvent dans la précipitation et sans aucun moyen d'accompagnement, la formation initiale atomisée et la formation continue asphyxiée, tout cela a contribué à faire naître chez beaucoup de nos collègues le sentiment d'être abandonnés et méprisés dans leur professionnalisme (souvenons-nous de certains propos insultants tenus sur l'école maternelle).

Avec la multiplication des diverses primes du « travailler plus pour gagner plus » c'est aussi la division entre collègues qui a été mise en œuvre par le précédent pouvoir. Point d'orgue la signature en catimini le lendemain du deuxième tour de la présidentielle du décret scélérat sur la notation et l'avancement des enseignants.

Cette démarche d'individualisation à outrance des carrières des enseignants est contraire à l'esprit qui fonde la fonction publique et nous prenons acte avec satisfaction des premières annonces de l'entourage du nouveau Président d'abroger immédiatement ce décret dès que le gouvernement aura été constitué.

Beaucoup d'autres aspects ont été bouleversés comme la limitation des possibilités de travail à temps partiel dont nous demandons le rétablissement du 80 %. Les différentes « harmonisations » imposées au niveau académique dont on a vu par ailleurs qu'elles n'étaient pas toujours appliquées en particulier pour les ineat/xeat, constituent une illustration du dialogue social négligé et mis en panne. Les dernières élections professionnelles organisées par internet se sont traduites par un affaiblissement conséquent de la participation et de la démocratie sociale. Le manque de moyens de remplacement pénalise les écoles et aussi les délégués des personnels que nous sommes car fréquemment non remplacés lors des diverses réunions d'instances.

Comme nos collègues, c'est avec impatience que nous attendons que tout cela évolue dans le bon sens. Nous prendrons toutes nos responsabilités pour que cela se concrétise dès maintenant.

***Les représentants des personnels SNUipp-FSU à la CAPD :
Sabine Loubiat-Fouchier, Vincent Perducat, Jérémie Ernault, Vanda Bonnamy,
Jean-Luc Marchive, Francine Leymarie.***